

## **Autosaisine du CESE** **"La jeunesse en milieu rural"** **Le 22 décembre 2017**

Propositions rédigées par les membres de l'atelier 1 : Lien social.  
Animé par : Sarah El Kahaz et Frédérique Miquel.  
Cet atelier s'est réuni 4 fois.

Les membres de l'atelier ont travaillé sur la question des jeunes en milieu rural et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour accéder aux pratiques citoyennes, de loisirs, sportives, culturelles, etc...

Pour dresser un état de la situation sur ce sujet, différents intervenants ont été entendus :

- M. Arnaud Fraïsse, chef du service des sports, de la jeunesse et du plein air du Département de l'Aude
- M. Claude Soula, directeur d'Acti City
- Mme Marion Astruc, représentant la MJC
- M. Jackie Sylvestre, représentant le CDOS
- Mme Bénédicte Sudrie, inspectrice jeunesse et sports et chef du service jeunesse et sports de la DDCSPP

Le constat est qu'aujourd'hui, les jeunes qui résident dans les territoires ruraux les plus isolés n'ont pas les mêmes possibilités d'accéder aux services : difficulté de déplacement en l'absence de réseau de transport, une centralisation des offres sur des pôles « urbains », la diminution du nombre de professionnels pour accompagner la jeunesse, en particulier sur les zones rurales...

### **Constats et propositions de pistes de réflexion**

Si l'offre en direction des jeunes est conséquente dans les villes du département, dans les zones les moins peuplées elle reste sporadique, et de la responsabilité d'associations et de bénévoles, parfois soutenus par des municipalités ou des organismes, tels la CAF.

Les problèmes qui se dégagent des consultations sont de plusieurs ordres :

- Un problème d'adaptation de l'offre aux demandes des jeunes,
- Des difficultés de pérennisation des actions et des emplois d'animateurs nécessaires à leurs fonctionnements,
- Un manque de moyens de transport entre les communes pour permettre aux jeunes de pratiquer une activité hors de leur village,
- Un défaut d'information facile d'accès recensant toutes les activités disponibles sur un secteur géographique donné.

Nous proposons donc de :

- ↳ Créer un site de référencement des activités, suivant la nature de l'activité, l'âge, le lieu, les horaires, l'accès, le coût... Ce site pourrait être accessible depuis le site du Conseil départemental au moyen d'un onglet ou d'une icône,
- ↳ Faciliter le transport par le covoiturage (autorisations, assurance...), l'extension réseau de pistes cyclables...,
- ↳ Envisager la mobilité des activités sur un même secteur géographique en lien avec les intercommunalités,
- ↳ Rechercher des moyens de pérenniser des emplois d'animateurs, en temps partagé entre différentes associations ou communes par exemple,
- ↳ Développer le sport loisir à égalité avec le sport de compétition,
- ↳ Impliquer le Conseil départemental des jeunes dans la réflexion sur le thème «jeunesse et ruralité».